

# Circonscription de bassin Loire Bretagne Etat de la situation au 1er août 2026

Présentation des observations ONDE

Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement  
des milieux aquatiques



# Circonscription de bassin Loire Bretagne

## Etat de la situation au 1er août 2026

Rédaction : Anthony Vierron  
Direction régionale Centre Val de Loire  
9 avenue Buffon, 45 071 ORLEANS cedex 2  
benedicte.durozoi@ofb.gouv.fr  
Avec la collaboration des Services Départementaux de l'OFB

## SOMMAIRE

|                                                                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>SOMMAIRE .....</b>                                                                                            | <b>2</b>  |
| <b>I. INTRODUCTION.....</b>                                                                                      | <b>3</b>  |
| I.1 BSH Bassin des DREAL.....                                                                                    | 3         |
| I.2 Contribution OFB.....                                                                                        | 3         |
| <b>II. ETAT DE L'ECOULEMENT DANS LES COURS D'EAU.....</b>                                                        | <b>4</b>  |
| II.1 ONDE en quelques lignes.....                                                                                | 4         |
| II.1.1 Le suivi usuel.....                                                                                       | 4         |
| II.1.2 Le suivi complémentaire.....                                                                              | 4         |
| II.2 Valorisation des données de ONDE .....                                                                      | 5         |
| II.3 Situation des écoulements au 1 <sup>er</sup> août 2026.....                                                 | 6         |
| II.3.1 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1 <sup>er</sup> août.....                    | 7         |
| II.3.2 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1 <sup>er</sup> juillet.....              | 8         |
| II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes.....                                        | 9         |
| II.5 Comparaison interannuelle.....                                                                              | 11        |
| <b>III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques .....</b> | <b>12</b> |
| <b>IV. SYNTHESE .....</b>                                                                                        | <b>16</b> |

# I. INTRODUCTION

## I.1 BSH Bassin des DREAL

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) de Bassin des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement) décrit l'état des ressources en eau d'un bassin à une date donnée. Il est constitué d'un ensemble de cartes, de graphiques d'évolution et de leurs commentaires qui présentent la situation quantitative des ressources en eau du bassin selon des grands thèmes (pluies efficaces, débits des cours d'eau, niveau des nappes souterraines, état de remplissage des barrages-réservoirs, milieux aquatiques). Il peut également fournir une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

L'élaboration de ces bulletins de Bassin par la DREAL coordonnatrice de Bassin est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires des données, à savoir :

- Météo-France qui élaborent les bulletins pluviométriques,
- les DREAL du bassin concerné qui produisent les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs, ex. EDF, les grands lacs de Seine, etc.). Chaque région du bassin élabore un bulletin régional, leur fréquence de parution est généralement mensuelle,
- les Services Géologiques Régionaux (SGR) du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui communiquent les informations sur les niveaux des nappes,
- l'OFB qui rend compte des observations du réseau ONDE et de certains faits marquants concernant l'état des milieux aquatiques (cf. § suivant).

Les BSH de Bassin des DREAL sont directement accessibles sur le site <http://www.eaufrance.fr> Leur fréquence de parution est bimensuelle.

## I.2 Contribution OFB

L'objectif de la contribution OFB au BSH de Bassin des DREAL est de mettre à disposition, auprès des principaux acteurs de l'eau du bassin,

- d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi,
- d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Cinq contributions OFB sont produites au cours de l'année, réparties de la manière suivante :

- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> juin et intégrant la campagne ONDE de mai
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> juillet et intégrant la campagne ONDE de juin
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> août et intégrant la campagne ONDE de juillet
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> septembre et intégrant la campagne ONDE d'août
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> octobre et intégrant la campagne ONDE de septembre

Une partie libre reposant sur l'expertise des agents OFB est également proposée, si certains faits marquants concernant les observations sur les milieux aquatiques directement en lien avec les conditions hydroclimatiques ont été identifiés.

Le mode de recueil des données présentées est exclusivement l'observation visuelle, aucune mesure n'est mise en œuvre sur le terrain.

## II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU

### II.1 ONDE en quelques lignes

L'observatoire national des étiages (ONDE) présente un **double objectif** de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants et/ou pour compléter les informations disponibles auprès des gestionnaires de l'eau (ex. banque HYDRO).

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon **3 modalités de perturbations** d'écoulement :

- 'écoulement visible' : correspond à une station présentant un écoulement continu - écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- 'écoulement non visible' : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul.
- 'assec' : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Il est toutefois possible de travailler en 4 modalités au niveau départemental (distinction avec la modalité 'écoulement visible faible') mais l'exploitation des données pour les périmètres régional, bassin et national ne se fera que sur les 3 modalités décrites précédemment.

De plus, une modalité spécifique 'observation impossible' permet d'indiquer que l'observateur n'a pas pu réaliser d'observation propre à l'écoulement du cours d'eau lors de son déplacement sur la station, en raison de conditions exceptionnelles (accessibilité de la station, modification des conditions environnementales propres à la station, etc.).

Le réseau ONDE s'organise selon **deux types de suivis : un suivi usuel et un suivi complémentaire**. La différence entre ces deux suivis réside dans les périodes et fréquences de mise en œuvre des observations sur le terrain.

#### **II.1.1 Le suivi usuel**

Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de **constitution d'un réseau de connaissance**. Les observations usuelles doivent être stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Pour cela, l'ensemble des stations est suivi régulièrement à des périodes et fréquences fixes définies au niveau national. Le suivi usuel est réalisé mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours. Il concerne l'ensemble des stations ONDE du département, c'est à dire un minimum de 30 stations par département.

#### **II.1.2 Le suivi complémentaire**

En dehors des périodes de suivi usuel (cf. paragraphe ci-dessus), l'activation anticipée et l'arrêt de ONDE, ainsi que l'augmentation de la fréquence d'observation, peuvent être ordonnés par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Il s'agit du suivi complémentaire dont l'objectif est d'**apporter des informations pour la gestion de situations jugées sensibles**. Son activation peut également être déclenchée à l'échelle du bassin à l'initiative des préfets coordonnateurs si la situation le nécessite ou par le ministère du développement durable si un état de crise le justifie à l'échelle nationale.

Même s'il est préconisé d'effectuer les observations sur la totalité des stations du réseau départemental, le suivi complémentaire peut également se mettre en place sur un sous-échantillonnage de stations

ONDE (ex. sur un bassin versant particulièrement impacté par les prélèvements). La fréquence de prospection est laissée à l'appréciation des acteurs locaux, le maximal peut être hebdomadaire au pire de la crise.

L'observatoire ONDE est rappelé dans la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

Pour plus d'information :

<http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/note-technique-onde-accompagnant-courrier-deb>

## II.2 Valorisation des données de ONDE

Un indice départemental ONDE est estimé selon le calcul suivant :

$$\text{Indice ONDE} = (5 * N_2 + 10 * N_1) / N$$

**N : nombre total de stations**

**N<sub>1</sub> : écoulement continu**

**N<sub>2</sub> : écoulement interrompu**

Il est calculé uniquement si, pour une campagne donnée, une modalité d'écoulement a pu être définie sur chacune des stations du réseau départemental. Dans le cas contraire, seule une représentation graphique de l'évolution des stations selon les modalités d'observation et une représentation cartographique sont proposées.

Ainsi une valeur de l'indice est disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel, D'autres valeurs peuvent être également calculées dans le cas du suivi complémentaire pour lequel les prospections de terrain sont nécessairement menées sur l'ensemble des stations du réseau.

## II.3 Situation des écoulements au 1<sup>er</sup> août 2026

En juin, le déficit pluviométrique s'était poursuivi et généralisé à l'ensemble du bassin Loire Bretagne, avec un déficit global de l'ordre de 55%, à l'exception de la point Bretonne (déficit de 10%-20%). Ce manque de précipitations s'était accompagné, de plus, d'un épisode caniculaire intense. Les niveaux d'eau étaient extrêmement bas pour la saison. Dans la continuité du mois de juin, le mois de juillet 2026 a été marqué par un très fort déficit pluviométrique (de 40 à 95%) sur la totalité du bassin Loire-Bretagne. Ce manque de précipitations s'est accompagné d'un troisième épisode caniculaire durant la première quinzaine du mois, avec des températures maximales plus hautes que la normale de juillet (+ 5 à 7°C).

Face à cette situation hydroclimatique inédite, de nombreuses campagnes complémentaires ONDE ont été réalisées à la mi-juillet (Tableau 1). Les indices ONDE ont encore chuté par rapport à la campagne usuelle de fin juin sur tous les départements suivis. Avec des diminutions d'indice parfois très importantes (de -2 à -3 points en l'espace de 15 jours), comme dans le Cantal, la Haute Loire et l'Ille et Vilaine.

| Département       | Indice ONDE usuelle juin 2026 | Date de l'observation | Indice ONDE Campagne complémentaire juillet | Demande des services de l'état | Commentaires sur la campagne                                                                                              |
|-------------------|-------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cantal            | 7,83                          | 10/07/2026            | 5                                           | non                            |                                                                                                                           |
| Charente          | 6,62                          | 15/07/2026            | NA                                          | oui                            | Campagne marquer sur une nouvelle vague de canicule au nationale. Vidange progressive des nappes. Situation préoccupante. |
| Charente-Maritime | 6,94                          | 15/07/2026            | 4,94                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Côte-d'Or         | 5                             | 15/07/2026            | 3,5                                         | oui                            |                                                                                                                           |
| Côtes-d'Armor     | 9,41                          | 09/07/2026            | 7,79                                        | non                            |                                                                                                                           |
| Deux-Sèvres       | 4,82                          | 08/07/2026            | 3,39                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Eure-et-Loir      | 8,69                          | 10/07/2026            | NA                                          | oui                            |                                                                                                                           |
| Finistère         | 9,17                          | 07/07/2026            | 8,5                                         | non                            |                                                                                                                           |
| Haute-Loire       | 7,66                          | 10/07/2026            | 4,53                                        | oui                            | Absence totale de précipitation depuis la campagne précédente avec de fortes chaleurs diurnes et nocturnes                |
| Haute-Vienne      | 8,85                          | 09/07/2026            | 7,18                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Ille-et-Vilaine   | 8,87                          | 09/07/2026            | 6,61                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Indre             | 8,08                          | 10/07/2026            | 6,28                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Loire-Atlantique  | 7,33                          | 09/07/2026            | 4,33                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Lozère            | 8,55                          | 10/07/2026            | 7,58                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Mayenne           | 8,75                          | 15/07/2026            | NA                                          | oui                            |                                                                                                                           |
| Morbihan          | 8,82                          | 08/07/2026            | 7,5                                         | oui                            | Dégradation substantielle de la situation en 2 semaines et poursuite de cette trajectoire dans les jours à suivre         |
| Nièvre            | 4,5                           | 15/07/2026            | 3,33                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Orne              | 8,33                          | 06/07/2026            | 7,67                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Puy-de-Dôme       | 8,21                          | 12/07/2026            | 7,31                                        | oui                            | Période de canicule et précipitations orageuses localisées                                                                |
| Rhône             | 8,28                          | 09/07/2026            | 6,56                                        | non                            |                                                                                                                           |
| Saône-et-Loire    | 7,84                          | 06/07/2026            | 6,22                                        | non                            |                                                                                                                           |
|                   |                               | 15/07/2026            | 5,95                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Vendée            | 4,83                          | 07/07/2026            | 3                                           | oui                            |                                                                                                                           |
|                   |                               | 17/07/2026            | 2,17                                        | oui                            |                                                                                                                           |
| Vienne            | 8,19                          | 08/07/2026            | 7,61                                        | oui                            |                                                                                                                           |

**Tableau 1 : Dates d'observation et valeurs de l'indice ONDE des campagnes complémentaires réalisées en juillet 2026.**

### II.3.1 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1<sup>er</sup> août dans le bassin Loire Bretagne

Les cartes ci-après présentent les informations sur l'écoulement des cours d'eau exprimant leur degré d'assèchement selon des modalités définies (cf. § 2. A), obtenues à l'issue de campagnes de terrain. Le suivi usuel ONDE s'est mis en place conformément au protocole fin juin. Sur l'ensemble du bassin, les campagnes ont été réalisées entre **le 22 et le 27 juillet 2026**. Sur les 952 stations suivies lors de cette campagne, 478 sont en écoulement visible, soit 50,2% des cours d'eau. 107 cours d'eau sont en rupture d'écoulement (11,2%) et 367 cours d'eau sont déjà en assec (38,6%). Parmi les 478 cours d'eau présentant un écoulement visible, 57% sont qualifiés d'écoulement visible mais faible.

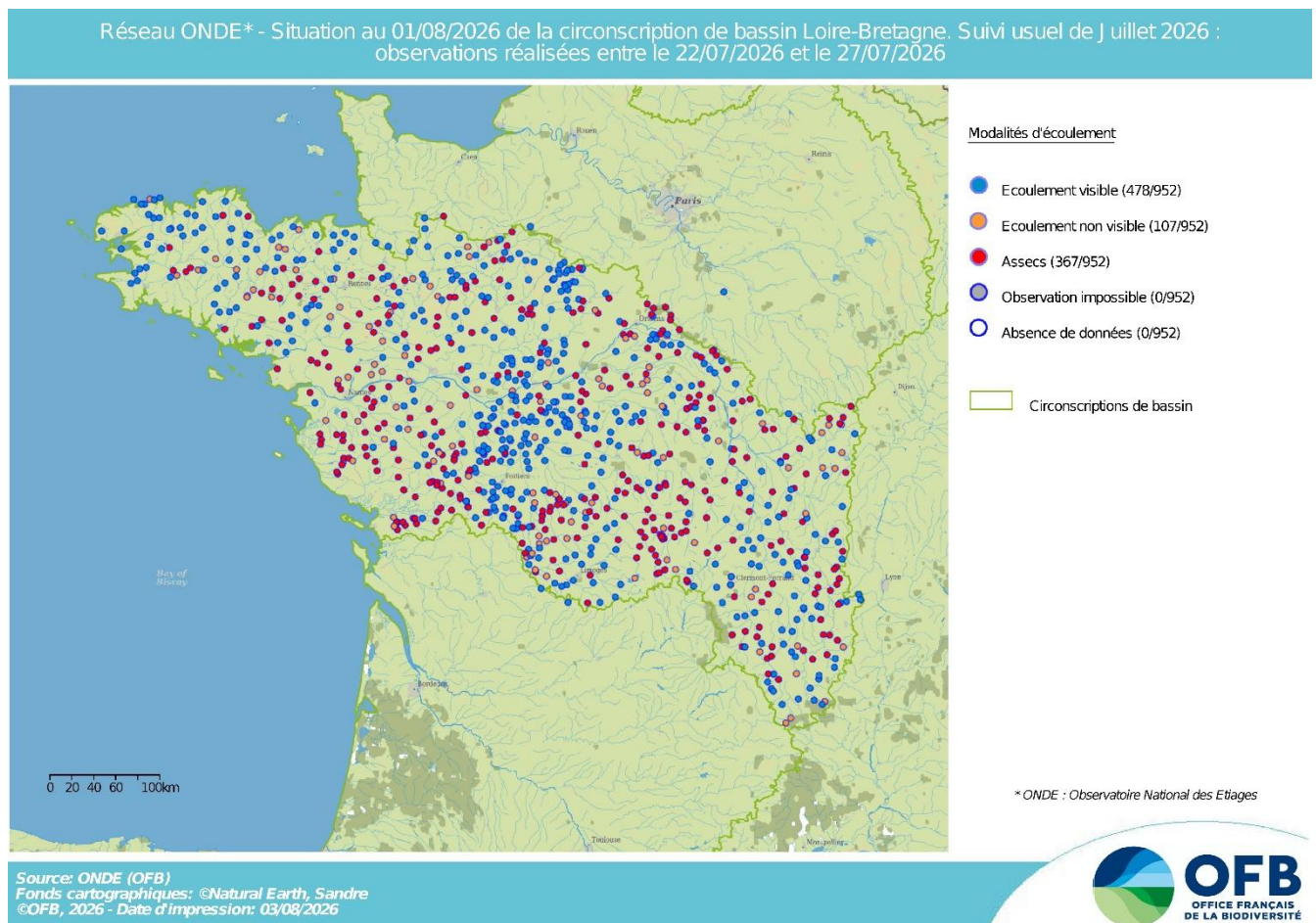


Figure 1: Carte des écoulements campagne usuelle – situation au 1<sup>er</sup> août 2026.

### II.3.2 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1<sup>er</sup> juillet

L'indice départemental ONDE est calculé uniquement si l'ensemble des stations du réseau a été prospecté. Fin juillet 2026, parmi les 33 départements suivis du bassin Loire-Bretagne, seuls trois affichent encore un indice compris entre 8 et 10, l'Eure-et-Loir, le Finistère et l'Indre et Loire.

10 départements présentent un indice compris entre 6 et 8, et 13 départements entre 4 et 6. Des indices très faibles pour la saison (inférieurs à 4) sont observés sur 7 départements : La Charente-Maritime, Côte-d'Or, la Creuse, les Deux-Sèvres, La Loire-Atlantique, la Nièvre et la Vendée (Tableau 2 ci-dessous).

Plusieurs départements atteignent un indice historiquement bas, jamais observé lors des campagnes usuelles depuis la création du réseau ONDE : c'est le cas notamment de la Côte-d'Or (2,83), la Creuse (1,43), la Charente-Maritime (3,94) ou encore la Vendée (1,83).

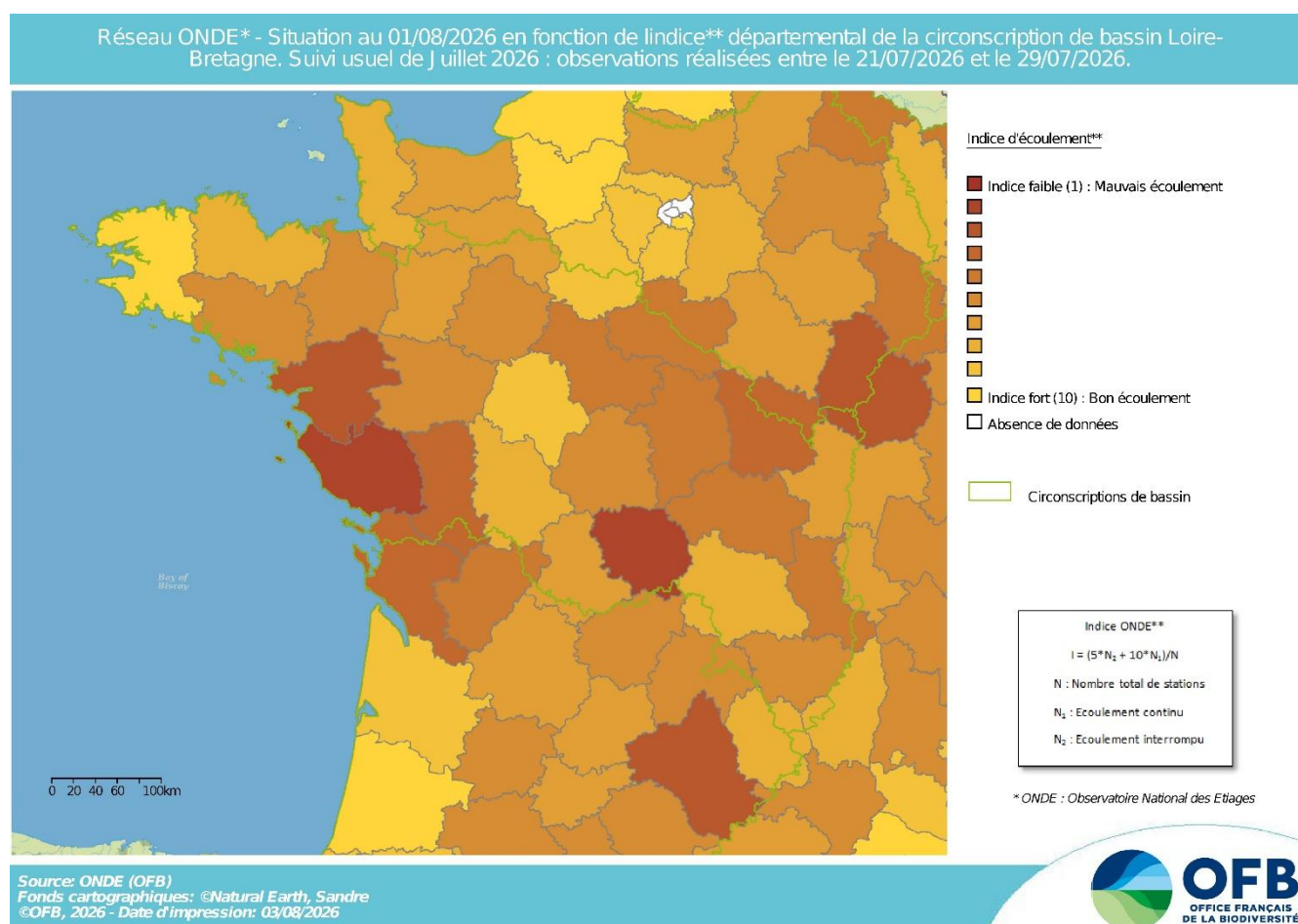


Figure 2 : Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) juillet 2026.

| Département       | Indice ONDE<br>juillet 2026 | Département      | Indice ONDE<br>juillet 2026 |
|-------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|
| Allier            | 4,83                        | Loire            | 4,67                        |
| Ardèche           | 7,33                        | Loire-Atlantique | 2,5                         |
| Cantal            | 5,5                         | Loiret           | 4,51                        |
| Charente          | 4,58                        | Loir-et-Cher     | 4,48                        |
| Charente-Maritime | 3,94                        | Lozère           | 7,1                         |
| Cher              | 4,4                         | Maine-et-Loire   | 5,17                        |
| Côte-d'Or         | 2,83                        | Mayenne          | 6,88                        |
| Côtes-d'Armor     | 7,94                        | Morbihan         | 5,59                        |
| Creuse            | 1,43                        | Nièvre           | 3                           |
| Deux-Sèvres       | 3,04                        | Orne             | 6,67                        |
| Eure-et-Loir      | 8,1                         | Puy-de-Dôme      | 7,31                        |
| Finistère         | 9                           | Rhône            | 6,88                        |
| Haute-Loire       | 5                           | Saône-et-Loire   | 6,22                        |
| Haute-Vienne      | 6,79                        | Sarthe           | 5,63                        |
| Ille-et-Vilaine   | 5,65                        | Vendée           | 1,83                        |
| Indre             | 5,64                        | Vienne           | 7,45                        |
| Indre-et-Loire    | 8,54                        |                  |                             |

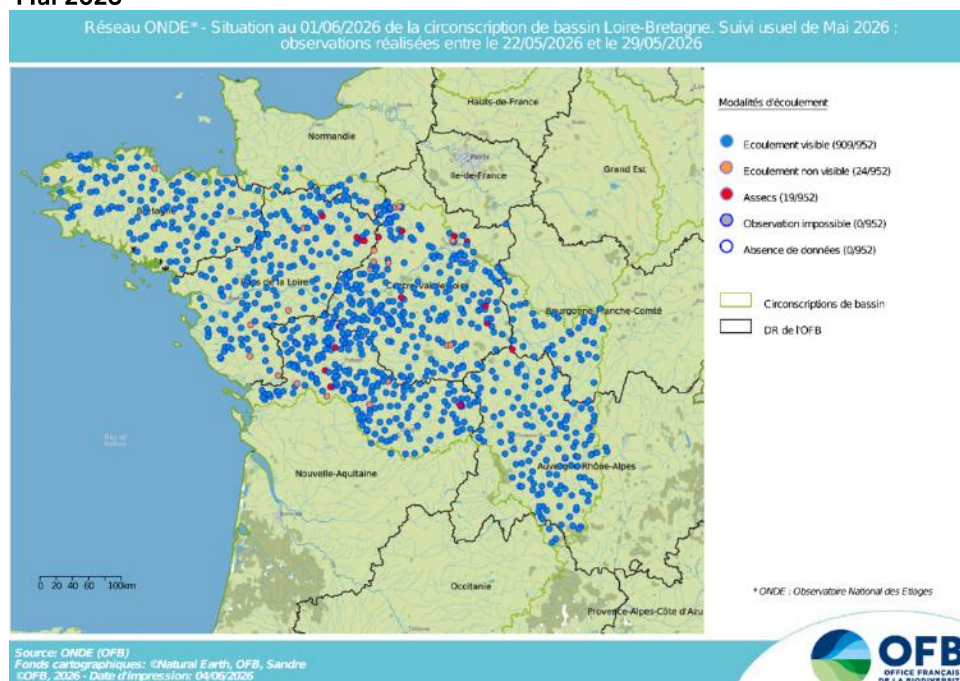
Tableau 2 : Valeurs des indices ONDE par département – Campagne juillet 2026.

## II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes

La situation des écoulements des cours d'eau de tête de bassin versant a continué de se dégrader rapidement entre juin et juillet. Le déficit pluviométrique amorcé sur la période mai-juin s'est poursuivi en juillet, couplé à de fortes chaleurs et à un troisième épisode caniculaire.

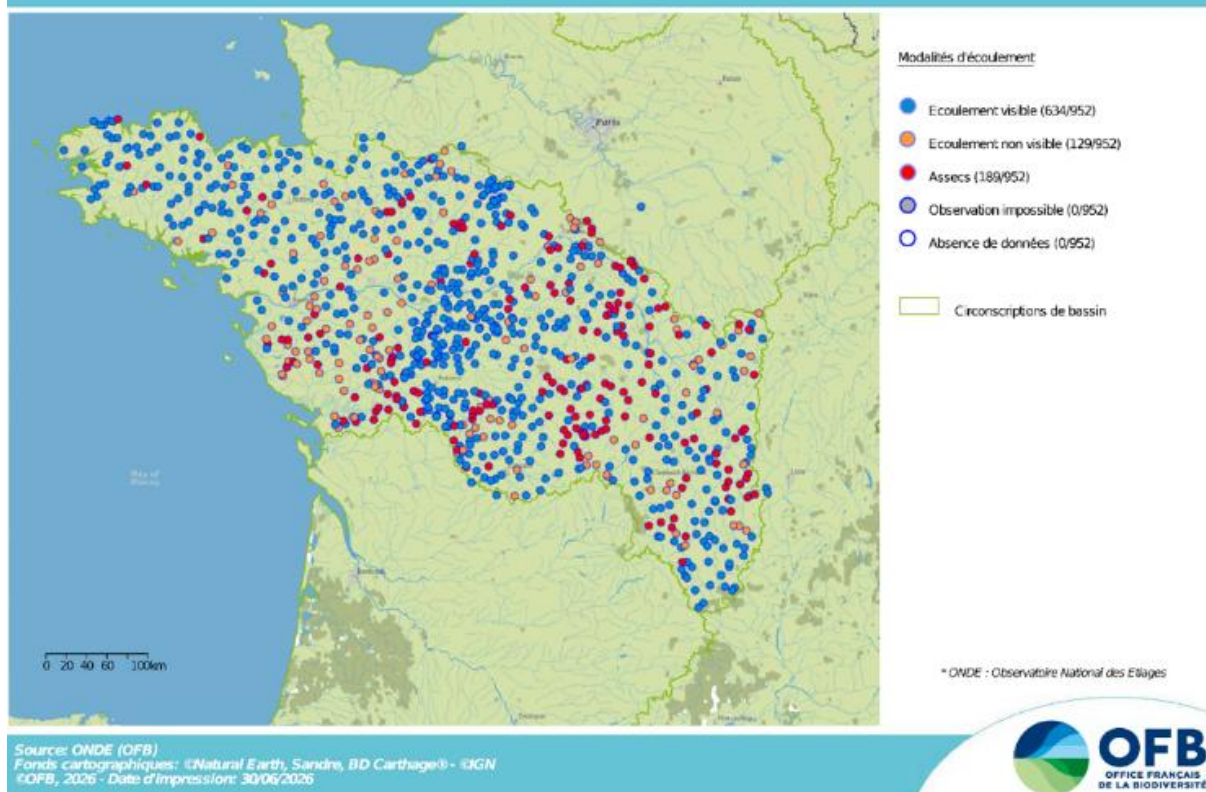
Cette situation a entraîné une diminution importante des indices ONDE sur la quasi-totalité des départements. 20 départements (~60%) présentent fin juillet un indice inférieur à 6, dont 9 départements avec des diminutions très importantes (chute de 5 points d'indice) sur la période de mai à juillet. Les diminutions les plus importantes entre juin et juillet sont observées en Charente-Maritime, dans l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, le Morbihan et la Vendée (chute de 3 à 4,8 points d'indice sur le mois de juillet) (Figure 3, Tableau 3).

### Mai 2026



## Juin 2026

Réseau ONDE\* - Situation au 01/07/2026 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Juin 2026 : observations réalisées entre le 22/06/2026 et le 28/06/2026



## Juillet 2026

Réseau ONDE\* - Situation au 01/08/2026 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Juillet 2026 : observations réalisées entre le 22/07/2026 et le 27/07/2026

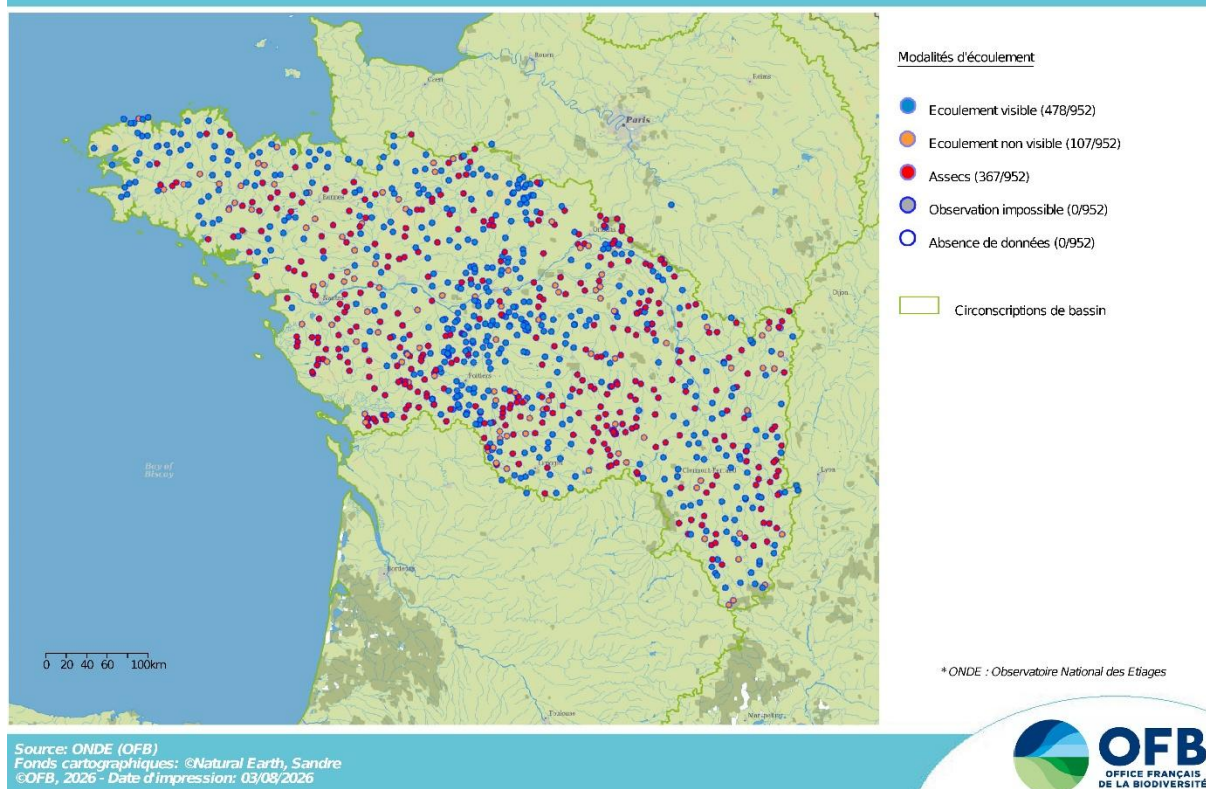


Figure 3 : Cartographies des écoulements des campagnes usuelles ONDE en mai, juin et juillet 2026.

| Département       | Indice ONDE mai 2026 | Indice ONDE juin 2026 | Indice ONDE juillet 2026 | Département      | Indice ONDE mai 2026 | Indice ONDE juin 2026 | Indice ONDE juillet 2026 |
|-------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------|------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------|
| Allier            | 10                   | 5,83                  | 4,83                     | Loire            | 10                   | 4,83                  | 4,67                     |
| Ardèche           | 10                   | 9,67                  | 7,33                     | Loire-Atlantique | 10                   | 7,33                  | 2,5                      |
| Cantal            | 10                   | 7,83                  | 5,5                      | Loiret           | 9,43                 | 6,15                  | 4,51                     |
| Charente          | 9,51                 | 6,62                  | 4,58                     | Loir-et-Cher     | 8,79                 | 6,55                  | 4,48                     |
| Charente-Maritime | 9,67                 | 6,94                  | 3,94                     | Lozère           | 9,84                 | 8,55                  | 7,1                      |
| Cher              | 9,29                 | 5,48                  | 4,4                      | Maine-et-Loire   | 9,83                 | 7,5                   | 5,17                     |
| Côte-d'Or         | 8,67                 | 5                     | 2,83                     | Mayenne          | 9,84                 | 8,75                  | 6,88                     |
| Côtes-d'Armor     | 9,85                 | 9,41                  | 7,94                     | Morbihan         | 10                   | 8,82                  | 5,59                     |
| Creuse            | 9,57                 | 4,14                  | 1,43                     | Nièvre           | 9                    | 4,5                   | 3                        |
| Deux-Sèvres       | 9,64                 | 4,82                  | 3,04                     | Orne             | 10                   | 8,33                  | 6,67                     |
| Eure-et-Loir      | 9,17                 | 8,69                  | 8,1                      | Puy-de-Dôme      | 10                   | 8,21                  | 7,31                     |
| Finistère         | 10                   | 9,17                  | 9                        | Rhône            | 9,38                 | 8,28                  | 6,88                     |
| Haute-Loire       | 10                   | 7,66                  | 5                        | Saône-et-Loire   | 9,86                 | 7,84                  | 6,22                     |
| Haute-Vienne      | 10                   | 8,85                  | 6,79                     | Sarthe           | 8,75                 | 7,34                  | 5,63                     |
| Ille-et-Vilaine   | 10                   | 8,87                  | 5,65                     | Vendée           | 9,5                  | 4,83                  | 1,83                     |
| Indre             | 9,74                 | 8,08                  | 5,64                     | Vienne           | 9,52                 | 8,19                  | 7,45                     |
| Indre-et-Loire    | 9,93                 | 9,38                  | 8,54                     |                  |                      |                       |                          |

|  |                                        |
|--|----------------------------------------|
|  | Indice Stable                          |
|  | Augmentation de l'indice               |
|  | Diminution faible de l'indice (<1pt)   |
|  | Diminution marquée de l'indice (> 1pt) |
|  | Indice < 6                             |

Tableau 3 : Valeurs des indices ONDE par département en mai, juin et juillet 2026.

## II.5 Comparaison interannuelle

Fin juillet 2026, 367 cours d'eau sont en assec (38,6%) et 107 présentent une rupture d'écoulement (11,2%). Près d'une station sur deux (49,8%) ne présente donc plus aucun écoulement. Comme pour le mois de juin, cette situation fin juillet est la plus critique jamais observée depuis la mise en place des suivis ONDE en 2012, plus critique que la situation de juillet 2019 et août 2022 (périodes les plus sèches enregistrées jusqu'alors). Etant donné le grand nombre de stations présentant des écoulements visibles faibles (n=275), la situation pourrait encore s'aggraver si la période de fortes chaleurs et le déficit pluviométrique se poursuivent durant la fin de l'été.

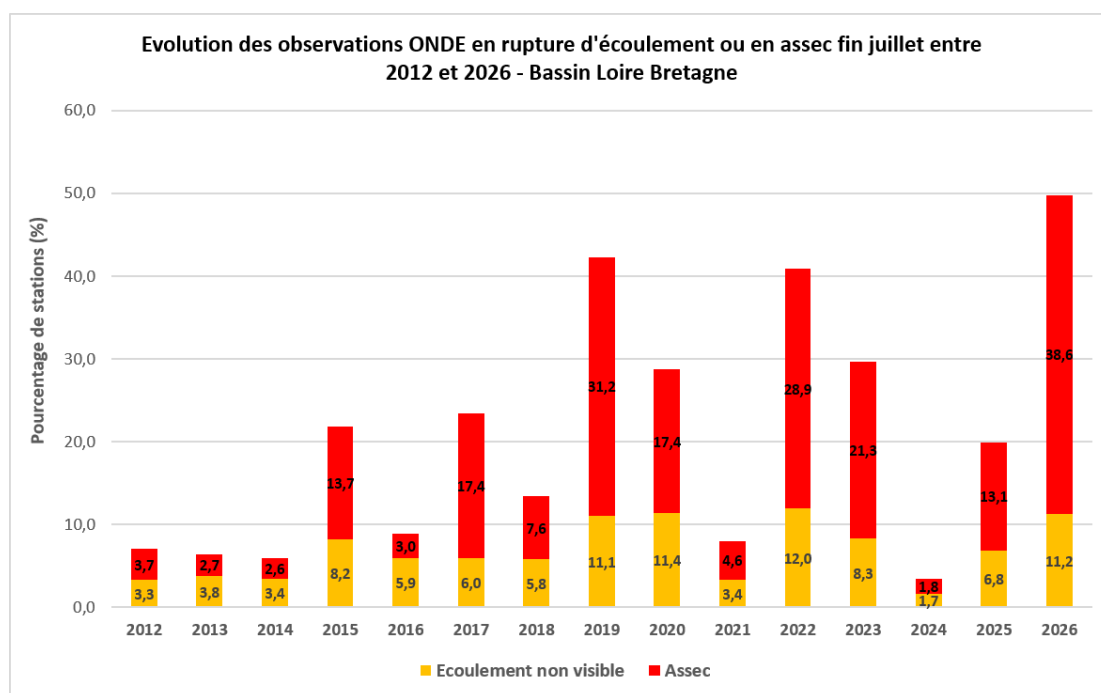
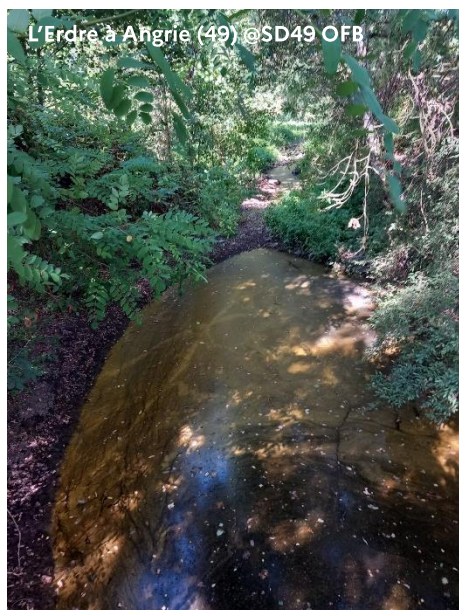


Figure 3 : Evolution des modalités ONDE au mois de juillet, de 2012 à 2026, sur le bassin Loire Bretagne.

### III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques

Cette partie vise à identifier des observations sur les milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux autres missions des agents OFB.

✓ Assèchement des cours d'eau et fragmentation des habitats



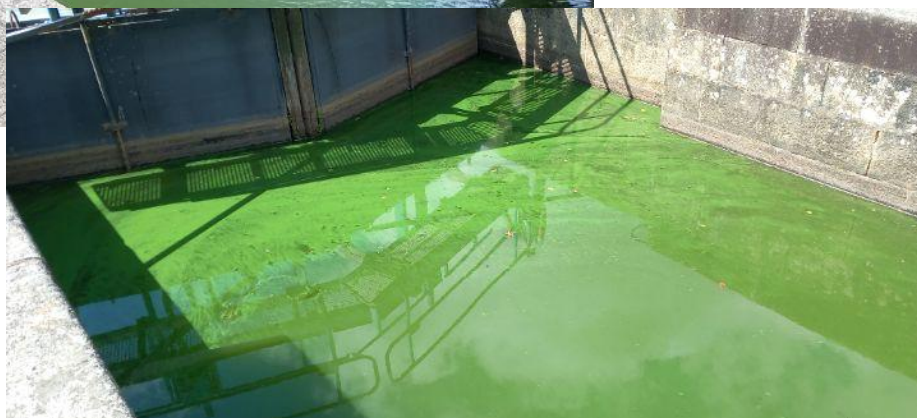
✓ Phénomènes d'eutrophisation



DR OFB PDL- Jacques MOURIN: « Algues benthiques qui se décollent par masses flottantes centimétriques, recouvrant la Loire (5-30%), se déposent au bord à l'occasion de la baisse. D'autres algues, filamenteuses, commencent à dériver dans la colonne d'eau. Débit de la Loire : 122m<sup>3</sup>/s à Montjean. Marnage de 70 à 80cm, coef 90. »



Cyanobactéries dans l'ensemble de la rivière Mayenne navigable



✓ Mortalités piscicoles et thermie

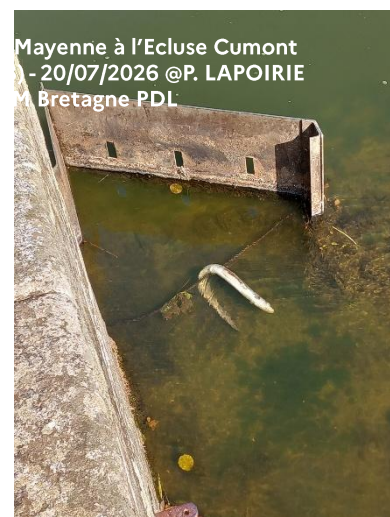


DR OFB PDL- Laure LETESSIER : « on nous signale de la mortalité piscicole : sur les anguilles en Brière par exemple, ou dans les boires et bras de Loire, ou encore 1000 poissons morts à Cholet dans l'étang du Mocrat. »

DR OFB PDL- Jacques MOURIN : « Mortalité d'environ 1 000 poissons signalée à la préfecture, correspond à la période de forte chaleur. Les pompiers se sont rendus sur place et ont fait des analyses et à priori, cela serait bien dû à la chaleur et à l'eutrophisation. »

DR OFB PDL- Jacques MOURIN : « On répertorie un nombre anormalement élevé de mortalités spécifiques d'anguilles adultes (Mayenne, Loir, Sèvre Nantaise...) ces derniers jours ou de comportements de détresse préalables (nage perturbée et en plein jour). »

Faute d'autopsie à ce stade, on penche sur un affaiblissement lié à la répétition des épisodes de températures élevées. »



DR OFB Normandie – Camille RIVIERE : « Le bilan est que tout l'Ouest du département de l'Orne est en très grande souffrance avec des assecs ou une rupture d'écoulement sur certaines têtes de bassin versant. Les bassins du Noireau et de la Rouvres sont particulièrement touchés (bassins habituellement réactifs). Les niveaux sont comparables à ce qu'usuellement il est observé fin août. Il y a eu de la mortalité piscicole sur des affluents de l'Avre et de l'Iton. Des bassins habituellement peu touchés présentent des signes d'étiages sévères comme la Monne, un affluent de la Vie, en assec de manière intermittente ou le bassin de la Touques, qui est très bas (pas de mortalité connue pour l'instant). Enfin, autre fait marquant, le bassin du Sarthon présente des niveaux très bas, avec l'amont en assec, et cela pose question pour la survie de la population de mulette perlière (soutien de population via un programme LIFE). D'autres bassins sont en assec ou rupture d'écoulement tels que l'amont de la Briante, la Dives amont ou des affluents de la Sarthe amont. »

✓ Autres compartiments biologiques

Les effets de la sécheresse se font aussi ressentir sur la faune et flore terrestre.

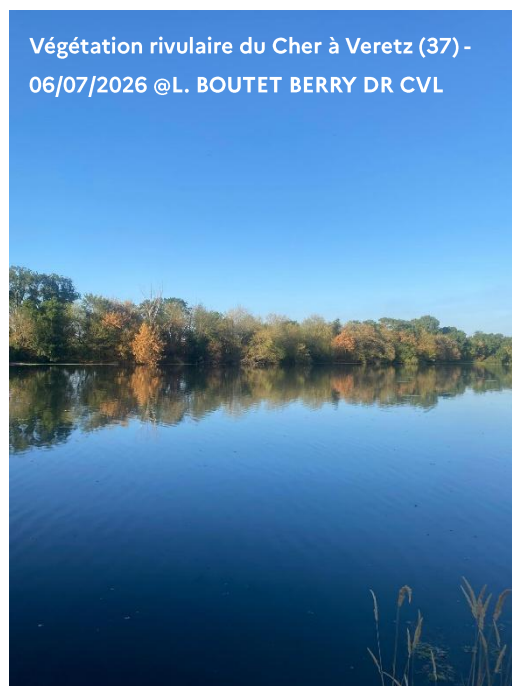


La Loire à Bou (45) - 05/07/2026  
@Mathilde POTTIER

Une mortalité d'environ 400 mouettes rieuses et mélanocéphales (juvéniles non prêtes à l'envol mortes de chaud) a été observée sur une île de Loire à Bou (45) début juillet.

Une mortalité importante de jeunes Busards Saint-Martin sur le secteur de la grande Beauce dans les cultures céréalières a été aussi signalée (27 individus sur les 42 suivis par les associations naturalistes ont été retrouvés morts).

La végétation est aussi impactée avec des chutes de feuille précoces, et des arbres jaunis et desséchés sous l'effet des fortes chaleurs et du manque d'eau.



Végétation rivulaire du Cher à Veretz (37) -  
06/07/2026 @L. BOUTET BERRY DR CVL

## IV. SYNTHÈSE

En juillet, le déficit pluviométrique s'est poursuivi et généralisé sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne, avec des déficits compris entre 40 et 95 % selon les régions. Ce manque de précipitations, combiné à un troisième épisode caniculaire durant la première quinzaine du mois, a contribué à faire des deux premiers mois de l'été 2026 les plus chauds jamais observés en France, devant 2003 et 2022. La situation hydrologique continue de se dégrader rapidement sur les petits cours d'eau de tête de bassin : 367 cours d'eau sont en assec (38,6 %) et 107 présentent une rupture d'écoulement (11,2 %). Les niveaux d'eau sur les grands axes sont également extrêmement bas pour la saison. Fin juillet, la situation apparaît comme la plus critique observée depuis le début des suivis ONDE en 2012, plus précoce et plus intense que lors des années sèches récentes (2019, 2022 et 2023). Les effets sur la biodiversité aquatique sont déjà visibles, avec de nombreuses mortalités de poissons, notamment chez l'anguille.

Pour le mois d'août, des températures globalement supérieures aux normales saisonnières sont annoncées, avec quelques épisodes orageux ponctuels mais une tendance globalement plus sèche que la moyenne estivale. Si ces prévisions se confirment, elles pourraient accentuer la dégradation historique des conditions hydrologiques du bassin Loire-Bretagne et aggraver leurs impacts sur les différents compartiments biologiques.